

**Objectif :** Sensibiliser les apprenants aux risques liés aux travaux en hauteur.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- 
- ✓ Connaître les notions de dangers et de risques
  - ✓ Comprendre les risques de travaux en hauteur
  - ✓ Connaître les règles de prévention et de protection face au risque
  - ✓ Connaître les principaux équipements destinés aux travaux en hauteur
  - ✓ Acquérir les bonnes pratiques pour travailler en sécurité

### Public cible :

Toute personne qui travaille en hauteur de façon occasionnelle ou régulière.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

### Prérequis :

Aucun

**Durée de la formation :** 3,5 heures soit 0,5 jours

**Nombre de stagiaires :** 4 à 12 personnes

### Modalités pédagogiques :

- Formateur spécialiste en prévention
- Apports théoriques
- Méthode participative

### Documents remis :

- Attestation de suivi
- Livret pédagogique

**Validation des acquis :** Les apports théoriques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir suivi l'intégralité de la formation.

**Dispositif de suivi :** Une feuille d'émargement est signée par les stagiaires par ½ journées de formation. Une attestation de suivi est distribuée à la suite de la formation.

**Tarif :** à partir de 68,5€ HT/pers

Pour obtenir un devis : nous contacter

### Programme :

1. La sécurité au travail
  - 1.1. Statistiques des Accidents du Travail
  - 1.2. La systémique d'apparition du dommage
  - 1.3. Les acteurs internes et leurs rôles
  - 1.4. Les acteurs externes et leurs rôles
2. Réglementation
  - 2.1. Point sur la réglementation
  - 2.2. Droits, Obligations et responsabilités
  - 2.3. La démarche globale de prévention
3. Les risques de chutes de hauteur
  - 3.1. Les équipements destinés au travail en hauteur
  - 3.2. Les équipements de protection individuel
  - 3.3. Etude de cas – Analyse d'une situation à risque
4. Conduite à tenir en cas d'accident
5. Bilan de la formation

*\*Cette sensibilisation ne permet pas l'habilitation des personnes au port et à l'utilisation des EPI contre la chute de hauteur.*